UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 05 décembre 2024 -

Délibération n°3.1.05/12/2024 relative à la restructuration du master de droit public

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,

Article unique : Restructuration du master de droit public

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 28
Quorum : 14
Membres présents : 9
Membres représentés : 6
Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la restructuration du master de ddroit public, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 10 décembre 2024

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 19 DEC. 2024 Transmise au recteur le : 19 DEC. 2024

Modalités de recours contre la présente délibération : *La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.*
En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Approuvé par la Commission pédagogique du 28 novembre 2024
et la CFVU du CAC du 5 décembre 2024

Refonte Master Droit public

Contexte et objectifs

La mise en place d'un master unique en Droit public répond à la double exigence d'attractivité du diplôme et de cohérence des effectifs étudiants dans cette spécialité. Auparavant, le master mention Droit public comportait deux parcours : « Juriste conseil des administrations publiques (JCAP) » et « Métiers du droit du développement durable et de la montagne (M3DM) ». Le master 1 était conçu comme un programme généraliste avec un tronc commun, tandis que le master 2 offrait une spécialisation propre à chaque parcours, tout en maintenant certains enseignements mutualisés. La seconde année de master était assurée en alternance, avec des rythmes différenciés pour chaque parcours.

En raison de la faiblesse des effectifs en droit public, tant au niveau local qu'à l'échelle nationale, les deux parcours de master n'ont jamais pu atteindre leur capacité d'accueil (fixée à 20 places par parcours). La faiblesse des effectifs - déjà soulignée dans le dernier rapport HCERES - constitue une **difficulté structurelle**.

Effectifs M2 :

	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
M2 JCAP	9	11	7	8
M2 M3DM	2	15	18	12
Total	**11**	**26**	**25**	**20**

Lors des différentes campagnes de recrutement en master 1 via MonMaster, des étudiants extérieurs à cette discipline ont été admis pour tenter de combler les capacités d'accueil respectives.
Le recrutement d'étudiants issus de champs disciplinaires différents (c'est-à-dire majoritairement des étudiants de droit privé) pose des difficultés :

- Ces étudiants ne disposent pas de nombreux prérequis nécessaires à l'appréhension de matières fondamentales de droit public comme le droit des collectivités territoriales ou encore le droit de la fonction publique.
- Leur projet professionnel n'est pas en adéquation avec le master droit public ce qui implique qu'ils tentent ensuite une réorientation en droit privé.

Cette situation se traduit notamment par des taux d'échec plus élevés lors de la première session d'examens en M1, réduisant *de facto* la visibilité et l'attractivité du diplôme.
Les résultats de la session 2023/2024 en attestent (première promotion recrutée intégralement sur MonMaster) avec 12 étudiants en session 2 sur 27.

Réussite en M1 droit public :

Année académique	Total étudiants en M1	Issus de L3 public	JCAP (inscrits)	M3DM (inscrits)	Session 2 (JCAP)	Redoublements (JCAP)	Session 2 (M3DM)	Redoublements (M3DM)
2024/2025 (rentrée)	27	2 (1 par parcours)	12	15	-	-	-	-
2023/2024 (sortant)	27	-	13	14	**6**	**1**	**6**	**1**

La création d'un master unique offrant deux spécialités en deuxième année, à savoir « Juriste conseil des administrations publiques » et « Juriste des territoires de montagne » serait en cohérence avec les spécificités et l'histoire de l'USMB et permettrait de recentrer le recrutement sur les candidats motivés par ces spécialités tout en renforçant l'offre de formation. Ce master unique serait également en cohérence avec les effectifs étudiants dans le champ disciplinaire requis.

Les objectifs de cette nouvelle mention Droit public sont les suivants :

- Assurer la formation de juristes spécialisés en droit public, en leur offrant l'opportunité de poursuivre un doctorat, perçu non seulement comme une continuité académique, mais également comme une voie de professionnalisation.

- Préparer les étudiants aux concours administratifs tout en les qualifiant pour exercer au sein de diverses administrations (centrales, déconcentrées, territoriales) et des organismes experts, en les dotant des compétences nécessaires pour traiter des dossiers complexes requérant une expertise juridique approfondie.

Le master vise par conséquent à renforcer l'offre de formation en recherche afin de faciliter l'accès au doctorat en droit public, en s'appuyant sur le Centre de recherche en droit Antoine Favre. Cette approche ambitionne de concilier les dimensions académique et professionnelle, en mettant en exergue le doctorat comme un parcours offrant de multiples perspectives de carrière.
Egalement, l'objectif professionnel de la mention est largement soutenu par l'alternance et la forte dimension professionnalisante du programme. Des enseignements approfondis en droit public, alliant théorie et pratique, sont assurés par des enseignants-chercheurs et des professionnels reconnus du secteur. Ces cours professionnalisants couvrent non seulement les disciplines classiques du droit public (services publics, commande publique, urbanisme), mais abordent aussi des thématiques plus spécifiques telles que l'audit territorial ou encore l'écriture d'actes administratifs.

Le master a ainsi vocation à développer et renforcer le **portefeuille de compétences** des étudiants en favorisant la mise en œuvre d'un savoir juridique hautement spécialisé ainsi que la conception et le pilotage de projets mobilisant des règles de droit public. L'approche par compétences (APC) englobe la formation de juristes publicistes opérationnels polyvalents, bénéficiant d'une expertise généraliste comme interdisciplinaire alliant acquis théoriques solides et réflexes professionnels pratiques.

Modalités pédagogiques

Atouts

- Excellente insertion professionnelle des diplômés à l'issue du Master 2**, renforcée par de nombreux contacts et partenariats avec les professionnels du secteur, ainsi qu'une offre d'alternance significative.** Forte intégration de la formation dans l'environnement socio-économique.
- **Participation active des professionnels** au sein de l'équipe pédagogique, apportant des perspectives pratiques et un lien direct avec le monde professionnel, ainsi que leur implication dans le **conseil de perfectionnement**, contribuant à l'évolution continue et à l'adéquation de la formation aux besoins du secteur.
- **Polyvalence des enseignements**, combinant des matières classiques et des thématiques spécifiques, permettant aux étudiants de développer une expertise diversifiée et adaptée aux besoins contemporains du secteur public.
- **Imbrication des activités de recherche et de professionnalisation en lien avec les enjeux environnementaux et sociétaux du cadrage SHINE.** Le master 2 intègre la question environnementale avec des enseignements sur le droit du changement climatique, la prévention des risques par exemple mais aussi les problématiques assurantielles des collectivités. Ce diplôme est en adéquation avec les objectifs de l'Institut des transitions de l'USMB.
- Politique volontariste de l'enseignement de la langue anglaise en master 1 (anglais juridique).
- Présence de séminaires et de conférences permettant une **interdisciplinarité**, la découverte ou l'approfondissement de sujets diversifiés, un développement continu des compétences.
- **Pratiques pédagogiques variées** : travail sous forme d'ateliers (écriture d'actes administratifs par exemple), visites de terrain (déplacement au Tribunal administratif de Grenoble, participation à un conseil communautaire du Grand Chambéry, rencontres des acteurs du monde socio-économique…), études de cas (urbanisme), travail en ligne, travaux individuels et par groupe…

Organisation

Les enseignements de la deuxième année de master sont structurés en plusieurs unités, avec un volume total de formation ne dépassant pas 400 heures sur l'année, en raison du dispositif d'alternance (contrat d'apprentissage). Les étudiants pourront bénéficier par ailleurs d'enseignements communs dispensés à distance dans le cadre du programme UNITA.

Chaque semestre comprend :

- **Une unité fondamentale**, qui consolide les connaissances fondamentales en droit public tout en prenant en compte des mécanismes comme le mode alternatif de règlement des litiges ou encore la pratique des contrats administratifs.

- **Une unité d'ouverture**, incluant des enseignements communs et des cours permettant aux étudiants de se spécialiser, soit en tant que juriste conseil des administrations publiques, soit comme juriste des territoires de montagne. Le droit de la responsabilité est un exemple de spécialisation (responsabilités des élus ou responsabilité en montagne).

- **Une unité de professionnalisation et de recherche**, conçue pour s'adapter aux aspirations des étudiants et renforcer leur parcours en intégrant des compétences de recherche au sein d'une formation à visée professionnalisante. Cette approche permet de former des juristes capables d'aborder des problématiques complexes, tout en développant des compétences applicables tant à la pratique professionnelle qu'à des projets de recherche avancés. Les étudiants devront également réaliser un **mémoire**, soit axé sur l'expérience d'alternance soit axé sur leurs travaux de recherche.

Modalités d'obtention

Des formules classiques sont mises en œuvre : écrits et oraux ; contrôle continu et contrôle terminal.
Nombre ECTS : 60 ECTS en M1, 60 ECTS en M2 (30 ECTS/semestre)

L'obtention de la spécialité se fera en fonction du choix des options suivies par les étudiants.
Le choix de 3 options sur 4 dans l'une des spécialités (JCAP/JTM) permettront l'attribution de la spécialité en fin d'année.

Profil des candidats et régime d'inscription

La formation est ouverte aux étudiants ayant une formation à bac+3 en droit public et/ou en science politique. Ce parcours est à destination des étudiants intéressés par l'action publique locale ou étatique et qui se destinent à exercer des fonctions de haut niveau juridique.

Inscription en formation initiale en M1 (100%)
Inscription en formation initiale ou alternance en M2.

Débouchés

Ce parcours se donne pour objectif de former des cadres administratifs de haut niveau amenés à exercer leurs fonctions professionnelles dans tous les types de services administratifs. Ils peuvent travailler notamment au sein des collectivités territoriales classiques ou de montagne, ainsi que leurs établissements publics, dans les administrations centrales ou déconcentrées mais également dans tout organisme privé chargé d'une mission de service public.

Les étudiants peuvent envisager un large panel de fonctions d'encadrement dans le secteur public : finances, urbanisme, comptabilité, commande publique, aménagement, management...

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB : cette restructuration se fait à coût constant / Fonctionnement en alternance.
Droits d'inscription : droits ministériels.

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : Master 1
Composante porteuse du parcours : Faculté de Droit
Lieu des cours : Campus de Jacob-Bellecombette
Date d'ouverture : septembre 2025
Responsables actuels du parcours : Sandrine André-Pina et Marie Courrèges